

Anima – Kinésithérapeute - Maison de repos Alegria

Kinésithérapeute – Mobilité & projet démence (H/F/X)

30,40 heures – Résidence Alegria, Anderlecht

Vous êtes kinésithérapeute, mais vous avez envie de faire plus que d'enchaîner des séances individuelles ?

Vous aimez travailler avec les personnes âgées, chercher ce qui les fait encore bouger, marcher, participer et prendre plaisir à utiliser leurs capacités ?

Les troubles cognitifs vous intéressent et vous pensez que la mobilité peut aussi se travailler par le jeu, la musique, les activités quotidiennes, les parcours, la marche ou le mouvement en groupe ?

Votre profil nous intéresse.

Alegria développe actuellement une nouvelle organisation paramédicale et renforce en particulier son projet d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles cognitifs.

Nous recherchons un(e) kinésithérapeute qui souhaite combiner **une pratique clinique rigoureuse** avec une implication plus large dans la mobilité, la prévention et notre projet démence.

Votre mission de kinésithérapeute

Vous disposez de votre propre portefeuille de résidents et êtes responsable de la qualité de leur suivi :

- bilans fonctionnels ;
- objectifs thérapeutiques individualisés et réévalués ;
- travail de la marche, de l'équilibre, des transferts, de la force et de l'endurance ;
- prévention des chutes et du déconditionnement ;
- maintien de l'autonomie ;
- suivi des prescriptions ;
- documentation rigoureuse des prises en charge.

La qualité clinique et la tenue du dossier font pleinement partie du travail thérapeutique.

Une seconde casquette : mobilité & démence

Une partie de votre temps pourra être consacrée au développement d'approches adaptées aux personnes vivant avec des troubles cognitifs.

Nous voulons notamment développer :

- des groupes de mobilité adaptés ;
- des parcours moteurs et activités d'équilibre ;
- la marche accompagnée ;
- le mouvement associé à la musique ou au jeu ;
- des activités motrices intégrées à la vie quotidienne ;
- la prévention des chutes ;
- des approches permettant de mobiliser autrement les personnes qui adhèrent difficilement à une séance de kinésithérapie classique.

Vous contribuerez également, avec la psychologue, l'éducatrice spécialisée, la psychomotricienne, les équipes de soins et les autres paramédicaux, à faire évoluer le **projet démence d'Alegria**.

Nous cherchons donc volontiers un kinésithérapeute qui possède une **vraie fibre d'animation et de créativité**, sans perdre la rigueur clinique propre à son métier.

Votre profil

Votre profil

Vous êtes titulaire du diplôme, de l'agrément et du visa nécessaires à l'exercice de la kinésithérapie en Belgique.

Une expérience ou une formation en :

- gériatrie ;
- psychogériatrie ;
- démence ;
- prévention des chutes ;
- activité physique adaptée ;
- animation ou travail de groupe

constitue un réel atout.

Nous recherchons surtout quelqu'un qui :

- aime travailler avec les personnes âgées ;
- sait adapter son approche aux capacités et à l'histoire du résident ;
- est rigoureux dans son travail clinique ;
- apprécie le travail pluridisciplinaire ;
- aime proposer, expérimenter et construire ;
- souhaite prendre une place active dans un projet plutôt que simplement occuper un horaire.

Le socle de la fonction reste la kinésithérapie.

Les heures complémentaires sont construites autour de la mobilité, des activités thérapeutiques collectives, de la prévention des chutes et du développement de notre accompagnement des personnes vivant avec une démence.

Lieu : Résidence Alegria – Boulevard Henri Simonet 39, 1070 Anderlecht

Vous avez plusieurs cordes à votre arc et envie de les utiliser dans un projet qui laisse de la place aux idées ?

Venez nous rencontrer.

Qu'offrons-nous ?

- Une rémunération au barème IFIC 15 (min. 2954,17 EUR bruts/temps plein - max. 4639,13 EUR bruts/temps plein)
- 25 jours de congés annuels
- Transports en commun : remboursement 100% de l'abonnement STIB annuel (ou, si abonnement mensuel, remboursement de 40.21 EUR/mois)
- Prime de fin d'année et d'attractivité
- Après 3 mois d'ancienneté : chèques repas de 4 € par 7,60 heures de prestation, 1.09€ de cotisation personnelle à déduire par chèque, et accès à la plateforme d'avantages Ekivita
- Un poste dans un environnement qualitatif et humain
- Un travail motivant dans un environnement agréable
- Un bon équilibre entre le travail et la vie privée

Intéressé/e ?

Postulez aujourd'hui via notre site web.

<http://www.animagroup.be>